

PROSPECTIVE ET EVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

(Séminaire Cnam, 5^{ème} édition, 6^{ème} séance " Libres échanges ", 29/05/2002)

Cette sixième et dernière séance " Libres échanges " de l'année est consacrée à débattre de l'organisation de la recherche française. Elle a rassemblé plus de cinquante personnes, dans la mesure où plusieurs personnes travaillant au ministère (MR-DR et MR-DT) ont rejoint l'assistance habituelle, normalement constituée par les adhérents d'ASPERT et les participants au séminaire. Olivier Postel-Vinay, rédacteur en chef de la revue La Recherche, a été sollicité par les organisateurs (Roger Miglierina, Martine Carisey et Patrick Séchet) pour intervenir aux côtés des responsables de l'association et animer le débat d'aujourd'hui, qui s'intitule plus précisément "*L'avenir de la recherche française : entre défaite et renouveau ?*".

Avant de passer la parole aux intervenants, Rémi Barré rappelle les modalités de ces séances Libres Echanges. Celles-ci sont organisées conjointement par l'association et le Cnam : elles se déroulent dans une enceinte académique. Après les deux premières interventions d'approximativement trente minutes chacune, il fera une rapide synthèse en une dizaine de minutes, de façon à promouvoir après la pause un débat très libre d'environ une heure en deuxième partie.

1. EXPOSE DU COLLECTIF D'ASPERT

C'est Patrick Séchet et Martine Carisey qui ont été chargés de présenter les recommandations formulées par le groupe de rédaction des actes du colloque "*Chercheurs et gestionnaires de la recherche publique : même combat ?*", organisé par l'association en octobre 2001 à l'Institut Pasteur à Paris.

1.1. Rappel du contexte

En tant que président de l'association, P. Séchet indique tout d'abord que l'association d'échange et de réflexions pour l'analyse stratégique, la prospective et l'évaluation de la recherche et de la technologie, ASPERT, a été créée à l'automne 1998 par un groupe issu de la première réalisation du séminaire de Rémi Barré, celui-là même qui en est actuellement à sa cinquième occurrence.

Les activités de cette association consistent essentiellement dans ces rendez-vous périodiques que sont les séances Libres Echanges (six par an, réalisées en partenariat avec le Cnam) et dans l'organisation d'un colloque biennal (en octobre 1999, il avait eu lieu au Cnam, sur le sujet de la stratégie des laboratoires).

La préparation des actes qui seront publiés à l'issue de la réalisation du colloque ASPERT'01 a donné lieu à l'élaboration d'un ensemble de recommandations, intitulé "*Vers une approche collective de la gestion de la recherche publique*", qui fait l'objet du présent exposé. Cette démarche a pour principale ambition de lutter contre le fonctionnement rigide et corporatiste que l'on observe dans le milieu de la recherche publique et de contribuer à créer les nécessaires synergies entre chercheurs et gestionnaires.

1.2. Les recommandations d'Aspert

Quatre considérations stratégiques majeures sont à l'origine de ces recommandations :

- 1) la production des connaissances scientifiques et technologiques est en pleine évolution. Les personnels concernés doivent s'adapter à ce nouveau contexte ;
- 2) l'Etat doit se transformer pour accompagner cette évolution, en adoptant une attitude plus visionnaire, et moins gestionnaire ;
- 3) la recherche française doit être plus présente dans les programmes européens, lesquels ont un fort effet structurant sur les systèmes des Etats membres ;
- 4) le potentiel humain prend une place prépondérante dans ce nouveau contexte, ce qui exige de repenser la gestion des ressources humaines.

Sur la base de ce constat, l'association formule neuf recommandations (développées par P. Séchet), assorties de propositions d'action (présentées par Martine Carisey).

1. Renforcement du dialogue avec la société civile

Il faut dynamiser le dialogue science-société, qui doit reposer sur un véritable contrat social : les chercheurs doivent être à l'écoute des besoins de la société, lesquels doivent être exprimés par le biais de la représentation nationale.

Il faut par ailleurs favoriser la communication vers tous les publics, notamment pour pallier la désaffection des jeunes par rapport aux filières d'enseignement scientifiques. A titre d'exemple, seuls 11 % des européens fréquentent des musées consacrés à la recherche.

2. Délégation des pouvoirs au niveau le plus adapté

Il y a lieu de déléguer au niveau local l'exécution des projets de recherche, moyennant des mécanismes d'évaluation et de synthèse. Cela suppose aussi qu'un consensus général s'établisse sur des orientations stratégiques de la recherche.

On peut proposer qu'un débat annuel national sur le BCRD soit organisé selon le mode existant pour le programme cadre européen quadriennal (procédure de co-décision). La mise en place de programmes pluriannuels de recherche doit être encouragée : le CNRS vient de s'engager dans cette voie.

3. Amélioration du contrôle de gestion

L'autonomie de la recherche doit être synonyme de responsabilité et suppose la mise en place d'une gestion transparente. Il convient de mettre en place une comptabilité analytique pertinente, d'autant plus nécessaire avec la multiplication des sources de financement.

Il faut par ailleurs développer la fonction de chef de projet : c'est un des nouveaux métiers de la gestion de la recherche.

4. Adaptation du système d'évaluation des institutions et des programmes

Il faut remédier à une insuffisante culture de l'évaluation dans l'enseignement supérieur et la recherche publique en France. Cela suppose que l'on mette en œuvre une véritable charte de l'évaluation (méthodologie, critères, périodicité, conséquences, ...) et que l'on diffuse une démarche qualité de la recherche (et de son administration), avec une notion de 'bonnes pratiques'.

5. Amélioration de la gestion du potentiel humain

L'évaluation des individus doit servir à une meilleure gestion des carrières et des compétences. Il s'agit d'aider chacun à mieux construire son parcours. Une meilleure GRH devrait permettre d'aménager des passerelles entre les différents métiers.

Il convient toutefois de conditionner toute mobilité fonctionnelle au suivi d'une formation complémentaire appropriée. Il faut engager une réflexion sur la fusion des corps d'ingénieurs de recherche et de chercheurs.

6. Renforcement des activités de valorisation de la recherche

La loi de juillet 1999 sur l'innovation et la recherche a des effets très positifs (incubateurs, protection des résultats, dissémination des nouvelles technologies), qu'il faut

amplifier. Il faut notamment poursuivre la réflexion sur les structures et compétences nécessaires, ainsi que sur leur mutualisation entre les organismes et les universités.

7. Consolidation du partenariat de la recherche publique avec les entreprises

Il faut construire une stratégie de partenariat entre la recherche publique et l'industrie, en veillant à ce qu'elle soit équilibrée. Il faut aussi savoir concilier recherche fondamentale et applications. Dans cette optique, la mise en place dans ces établissements d'une charte de la propriété intellectuelle et de l'exploitation des résultats doit être poursuivie.

8. Structuration et intensification des réseaux de recherche

Il faut lutter contre la fragmentation et l'émiettement des moyens financiers et humains de la recherche en mettant en place divers types de réseaux (GIS, GDR, voire réseaux d'excellence). Il en découlera nécessairement la création du métier de médiateur scientifique.

Il faut aussi favoriser la concertation et la coordination entre les différents bailleurs de fonds : le rôle des services de l'Etat apparaît fondamental à ce niveau, pour apporter une vision globale et cohérente.

9. Accroissement de la recherche sur la recherche

Les études sur le système national de recherche et d'innovation (*Science Policy studies*) doivent être développées en France. Il s'agit à la fois d'analyser le processus de production des connaissances, mais aussi l'organisation et le financement de la recherche.

Concrètement, on pourrait déjà envisager un bilan objectif des GIP, par exemple.

2. EXPOSE D'OLIVIER POSTEL VINAY

Le rédacteur en chef de la revue *La Recherche* se dit d'abord sensible à l'invitation qui lui a été faite par l'association et relève en passant qu'Aspert est à sa connaissance le seul lieu de discussion institutionnelle sur la recherche en France.

Les deux articles publiés récemment dans *La Recherche* : n° 352, avril 2002, " La défaite de la science française ", pages 60-73 et n° 353, mai 2002, " L'avenir de la science française ", pages 66-73 suscitent beaucoup d'échos. Ils expriment un point de vue très éloigné des recommandations que l'on vient d'entendre, probablement parce que nous ne sommes pas issus du même milieu.

2.1. Bref retour historique

Je dois d'abord expliquer pourquoi j'ai écrit ces articles. Je ne suis pas un scientifique : ma formation est littéraire, j'ai fait Sciences Po et je suis un journaliste scientifique passionné pour l'épistémologie. J'ai couvert le colloque " Chevènement " de 1982 pour la revue 'Science et Avenir'. Je découvrais alors ce monde passionné, passionnel, de la recherche scientifique. Ensuite, j'ai tenu durant six années une rubrique d'actualité scientifique aux Echos, période pendant laquelle j'ai été familier de la réflexion économique.

A cette époque, je suis allé en Russie faire une enquête sur la recherche sous Gorbatchev : c'était à la fin de l'URSS. J'ai ensuite été un éphémère rédacteur en chef de 'Science et Vie' puis de *Courrier international*, où j'ai créé une rubrique scientifique. Enfin, j'ai été appelé en 1995 à la direction de la revue *La Recherche*, revue que les chercheurs ne lisaient pas ! Je me suis intéressé au fonctionnement de la recherche en faisant des enquêtes sur la recherche à l'étranger : Suède, Suisse, Québec et la Chine. Ces regards latéraux m'apprenaient en effet beaucoup sur le système français.

2.2. Pourquoi ces articles ?

Les articles dont il est question aujourd'hui ne sont pas de la provocation ! Je n'appartiens à aucun parti politique et je ne me sens lié à aucune mouvance politique.

J'exprime simplement mes impressions, d'ailleurs contre l'avis de ma rédaction, car mon objectif est de faire réagir et de faire en sorte que les choses bougent. Je réussirai si cet article atteint sa cible, s'il relance un débat qui me paraît essentiel en tant que citoyen !

A noter qu'il existe un phénomène nouveau qui explique la publication de ces articles : c'est que depuis peu nous avons des statistiques (OST, OCDE, CE), des faisceaux d'indicateurs qui 'tiennent la route' et permettent de faire des comparaisons avec les autres pays. Lorsqu'il était ministre, Claude Allègre se plaignait justement de manquer d'éléments statistiques : il n'avait pas ces indicateurs.

Nous avons présenté dans un 'quatre pages' du numéro de juin de la revue une synthèse des réactions reçues à la rédaction. Certaines choses ne sont d'ailleurs pas publiables. On constate en fait que la majorité des personnes qui ont réagi n'ont pas réellement lu les articles et ils profitent de l'occasion pour dire ce qu'ils avaient en tête. On peut appeler cela de la dissonance cognitive, ou encore de la résonance cognitive : cela montre bien que la question de la communication est centrale.

Plutôt que de présenter cette synthèse, j'ai choisi de vous résumer ce que j'ai écrit d'une manière un peu différente, pour mieux, je l'espère, faire passer le message. En effet, le point qui m'a décidé à ne pas vous faire la synthèse, c'est qu'aucune des réactions n'évoque la principale proposition que je formule dans ces articles !

2.3. La situation et les causes

A partir des indicateurs publiés en juin 2001 par la Commission européenne on peut faire une sélection concernant les inputs et les outputs. Pour la France, les indicateurs de résultats sont mauvais par rapport au moyens mis en œuvre : la France fait partie des pays qui dépensent le plus pour la recherche, alors qu'en termes de résultats elle se trouve plutôt dans le bas du tableau. Un tel contraste est saisissant et il reflète une mauvaise productivité du système français de recherche. Certes, je globalise sans rentrer dans des domaines précis ni parler d'instituts en particulier, tels que le CNRS, l'INRA, ... D'autres indicateurs montrent que la France dépense très peu pour ses étudiants. Elle est aussi le pays comportant le moins d'ingénieurs et scientifiques par rapport à l'emploi total.

Quelles sont les causes principales d'un constat aussi négatif ? Il me semble qu'elles sont au nombre de cinq :

- 1) la fonctionnarisation du monde de la recherche, d'ailleurs engagée dès 1970 et dénoncée la première fois en 1981 par Laurent Schwartz dans son rapport à François Mitterrand (il y dénonçait notamment l'absence d'évaluation) ;
- 2) le maintien des universités (depuis la monarchie) comme parent pauvre de la recherche scientifique française (marginalisation, infantilisation, impossibilité de rivaliser avec les grandes écoles ou les universités des pays voisins) ;
- 3) la persistance du complexe centralisateur et homogénéisateur français. Une université ne peut ni sélectionner ses étudiants, ni délivrer ses propres diplômes ;
- 4) la persistance également d'une idéologie de l'élitisme républicain. Le système des concours nationaux : c'est un vrai mythe qui cautionne le système des grandes écoles. Il sert les intérêts de la gauche comme de la droite ;
- 5) le rôle de l'Etat, qui exerce une tutelle absurde sur le milieu scientifique via le ministère des finances. Tocqueville la dénonçait déjà il y a 150 ans, lorsqu'il citait l'insolence du vocable même de tutelle.

2.4. Les facteurs de changement

Si l'on a employé le terme de défaite dans le premier article, ce n'est pas pour rien. Une défaite n'est pas définitive et le second article analyse les facteurs de changement. Ils sont au nombre de trois :

- 1) il y a d'abord l'entrée dans l'ère de la société de l'information. C'est un phénomène profond qui mérite d'être qualifié : il dynamise et accroît la visibilité des écarts. Maintenant, on sait très vite où cela va mal (par exemple, la désaffectation pour les filières scientifiques) ;

- 2) la décision prise par les socialistes de rester dans l'Europe. Elle a réconcilié, dit Mendras, les français avec le capitalisme. Ainsi, l'Europe exerce une forte pression sur l'Etat français pour abandonner les mauvaises habitudes (colbertisme, etc.) ;
- 3) la loi Defferre sur la décentralisation. L'Etat accepte de voir écornée sa souveraineté de l'intérieur. Les régions commencent à s'approprier des fonctions autrefois nationales (les questions d'enseignement en sont un exemple), suite à une émulation venant d'autres régions européennes.

On observe aussi un désengagement de l'Etat au profit des entreprises (les grandes surtout) qui financent plus de la moitié des efforts de recherche en France. Les indicateurs internationaux nous placent cependant très loin de ce que font les pays de l'Europe du Nord, en termes de partenariat avec les entreprises par exemple.

Certains instituts de recherche font certes des efforts louables, des " contorsions " suivies d'effet pour écarter l'étau de l'étatisme et apporter des flux novateurs. C'est vrai, mais cela ne peut pas aller très loin, car les causes fondamentales du déclin continuent de jouer à plein. Les facteurs fondamentaux sont là : l'éducation nationale et la recherche sont liées et constituent les bastions des grands atavismes français.

2.5. Les propositions

J'en formulerai quatre :

- 1) cesser de recruter des fonctionnaires (mais recruter sur contrat) ;
- 2) autoriser les universités à choisir leurs étudiants (sélection universitaire) ;
- 3) desserrer l'étau du ministère des finances sur les établissements de recherche ;
- 4) transformer la fiscalité pour favoriser l'initiative privée et le mécénat.

Auxquelles j'ajouterai ma proposition clé, celle qui me semble la plus intéressante pour démarrer. Si on la met en pratique, alors on mettra aussi les autres en pratique. Elle consiste à faire ce qu'ont fait les chinois en constatant la sclérose de leur propre système (académie des sciences centrale). Pour le contourner, ils ont laissé les choses en l'état tout en permettant à un " petit cristal " de pousser à côté ! Ils ont créé un fonds national pour la recherche financé par l'Etat, les entreprises, ..., à l'instar de la NSF. C'est un fonds doté d'une totale autonomie de gestion, avec un comité scientifique (ouvert aux étrangers), qui ne finance que des projets. En croissant, le cristal va envahir tout le système.

Cette proposition me paraît convenir au système français et elle aurait pour effet de sélectionner les différentes équipes, petit à petit.

3. SYNTHÈSE DE REMI BARRE

R. Barré remercie les trois intervenants. Il ne voit pas tant de contradictions entre les deux approches qui ont été successivement présentées. Le travail d'ASPERS constitue une politique de petits pas qui tient compte des contraintes du milieu. Au fond, il résume ce que l'on peut faire, ici et maintenant, pour progresser. L'ensemble des neuf points constitue autant de pistes sur lesquelles on peut s'appuyer pour agir au quotidien. C'est bien d'avoir à la fois une vision globalisante avec des réformes de fond et une approche plus modeste.

Par ailleurs, il y a des renvois entre les deux propos, par exemple sur l'évaluation, la gestion des ressources humaines, ... Jusqu'où on peut aller pour obtenir des avancées même modestes dans les structures actuelles ? Vous avez parlé de contorsions, d'efforts coûteux, consommateurs en énergie, etc. Le jeu en vaut toujours la chandelle : nous ne sommes pas isolés dans les diagnostics et les propositions. Tout cela est à discuter évidemment : pour cela les faisceaux d'indicateurs constituent quelque chose de très important.

La notion du concours national, pierre de touche de l'égalitarisme républicain, est très ancrée dans une logique de gauche. On se rappelle par exemple qu'Anicet Le Pors, qui a fait l'intégration des chercheurs dans la fonction publique, nous disait dans une séance précédente que le fonctionnaire est dépositaire d'un sacerdoce auquel s'attachent des

devoirs et des droits quasi infinis. C'est une vision à laquelle s'oppose la notion de compétition à l'anglo-saxonne dans le sens le plus négatif. Mais au fond ce sont les deux facettes d'une même pièce.

La proposition de partir du fonds national de la science comme embryon d'une agence de financement de la recherche en France est intéressante. Elle devrait permettre de l'expérimentation, des initiatives, des 'contorsions' à compléter avec des évolutions plus profondes. Mais quelle solution de continuité pour ceux qui ne seront plus financés ? Quelles émergences qui annoncent des changements plus profonds ?

4. DEBAT

R. Barré donne d'abord la parole à **P. Séchet**, qui précise que les propositions d'ASPERT sont issues d'une association âgée maintenant de quatre ans : elles pourraient faire l'objet d'un certain lobbying ! Elles devraient constituer une véritable plate-forme pour l'association ! Les personnes à l'origine de ces propositions sont d'ailleurs dans la salle et pourront répondre aux questions.

Michel Gauthier (Aspert) : il faut se poser la question, la recherche pour quoi faire ? Les objectifs assignés sont-ils suffisants pour entraîner des jeunes vers la recherche ? Il est normal que la production scientifique seulement pour accroître la compétitivité des entreprises ne mobilise pas les jeunes.

Jacques Bordé (CNRS) : suggère de relier la proposition n°2 (Déléguer les pouvoirs au niveau le plus adapté) à celle d'O. P.-V. sur le fonds national. Qui n'a pas la nostalgie de la DGRST et de l'efficacité de la gestion par projet ? Attention cependant à ne pas aller trop loin (cas de la Grande-Bretagne).

Ghislaine Filliatreau (OST) : souligne le fait qu'il y a une utilisation partielle des indicateurs dans l'article de La Recherche. Les indicateurs utilisés du *benchmarking* de la Commission européenne sont des indicateurs instantanés, mais pas des indicateurs de tendance. Il faudrait essayer d'avoir une vision plus diachronique. Enfin, les remarques sont surtout tournées vers le public et non le privé, alors que les mauvais résultats français sur les brevets pourraient laisser croire à un dysfonctionnement dans le secteur privé.

Hugues de Livonnière (CIRAD) : s'interroge quant à lui sur le système de recherche en Chine. Quel est le résultat de la croissance du cristal ? Quel suivi de l'expérience chinoise ?

Francis Yguel (CNRS) : constate qu'il est difficile d'obtenir des indicateurs en France (les ministères sont à la recherche d'indicateurs précis), dès lors comment l'OCDE ou la Commission européenne les obtiennent-ils et quel est leur degré de fiabilité ? Sur la fonctionnarisation, il souligne qu'il y a deux choses, très différentes : le statut au niveau individuel (les chercheurs nommés, titularisés) et le fonctionnement du système en lui-même. Quelle est celle qui pose problème ? Enfin, la proposition d'agence de financement correspond à ce qu'Allègre a voulu faire : au CNRS, les programmes interdisciplinaires fonctionnent déjà ainsi. Mais alors où va-t-on chercher les gens avant et où les met-on après la fin des projets ?

Pierre-Yves Mauguen (MR-DT) : exprime deux observations. 1) Les problèmes ont plusieurs facettes et l'on n'interprète pas toujours les indicateurs de la même façon. En particulier, dans le cas de la démographie il faut bien préciser ce dont on parle (chercheurs publics prenant ou non en compte les post-docs). Sur les crédits de recherche militaire par exemple, on note qu'ils reculent plus en France qu'en Grande-Bretagne, mais comme en termes de coût dans ce secteur c'était assez mauvais, on peut considérer que le résultat final est positif. En ce qui concerne les accords de coopération science – industrie, les données utilisées sont anciennes. Actuellement, les performances ne sont pas négligeables (les entreprises innovantes françaises fonctionnent de plus en plus en partenariat). 2) Pour le capital-risque, il y a eu des efforts récents en particulier pour la création d'entreprises par les chercheurs : à partir d'une position française qui n'était pas très bonne, on a beaucoup

progressé. En France, il y a une certaine tendance au masochisme pour présenter les choses. Il faut aussi savoir repérer nos atouts.

O. Postel Vinay répond à toutes ces interventions. Il indique notamment qu'il ne voulait pas dire que tout allait mal en France et tout allait bien ailleurs. Il est clair que les autres pays ont leurs propres problèmes. Par exemple, en Angleterre il y a beaucoup de conflits à propos de la recherche en ce moment.

Il y a d'abord les critiques sur les indicateurs : certes, on manque d'indicateurs de fond, mais l'on ne peut pas nier qu'il y ait des indicateurs diachroniques. De toute façon c'est surtout un outil de rhétorique, qui a évidemment ses faiblesses.

Sur le suivi du système chinois, on peut dire avec le niveau actuel de la recherche chinoise que les résultats obtenus sont très positifs (la mise en place du fonds date de 1985) : seuls les bons laboratoires sont financés.

En ce qui concerne la fonctionnarisation, il souscrit aux deux approches, avec la distinction des chercheurs fonctionnaires et du système dans lequel ils travaillent. Cependant, les deux se renforcent mutuellement et c'est en bloc que l'on critique le système.

La DGRST ou le système des ATP ont été globalement mauvais, sans véritable évaluation par les pairs. C'est un système de financement des projets à coût marginal qui n'est absolument pas comparable avec ce qui existe au niveau international. Quant à la critique sur la productivité de la recherche militaire, elle est déduite d'une étude de la DGA. On aimerait bien voir aussi une étude comparative de la productivité de la recherche au CNRS par rapport à ce qui se passe au niveau international.

La recherche privée, à l'exemple de la recherche pharmaceutique, ne tire pas assez la recherche fondamentale en France. Peut-être cela tient-il au fait que l'industrie n'est pas assez présente (il n'y a pratiquement plus d'industrie pharmaceutique française).

R. Barré revient sur ces indicateurs, biaisés ou non. Ce sont en fait des éléments d'argumentation, qui donnent des hypothèses à discuter. Que l'on regarde le haut ou le bas d'un tableau, cela interpelle et questionne sur l'éventualité d'un problème.

Paul Jamet (MR-DT) : fait une première remarque sur les relations enseignement – recherche. De moins en moins de jeunes s'intéressent aux carrières scientifiques. En Allemagne par exemple, une carrière dans la recherche ne fait plus recette face au secteur commercial, au droit, face à ce qui est rentable de suite. Nous sommes pourtant dans un contexte où il va falloir remplacer 45 % des chercheurs publics français dans les dix ans qui viennent. Deuxièmement, à propos du MINEFI, il faut bien voir que son poids ne concerne pas que le mécénat, mais aussi le droit administratif pour la recherche. Les deux colloques d'ASPERT réalisés en 1999 et 2001 ont bien montré les acrobaties des chercheurs pour trouver des solutions de contournement des règles administratives, règles qui ne sont pas adaptées à la gestion par projet, par exemple des projets européens. On a aussi parlé de contorsions, bref, on emprunte le vocabulaire du cirque. Enfin, bien que l'éclairage vienne des indicateurs externes ce qui est finalement proposé avec la création d'une agence de financement, c'est une solution interne. Pourquoi la solution ne viendrait-elle pas de l'extérieur ? La France a largement soutenu les propositions de la Commission européenne pour le 6^{ème} PCRDT. N'est-ce pas là un moyen d'engager la réforme par l'extérieur ?

O. Postel Vinay trouve que ce dernier point est essentiel. Le changement viendra en effet de l'extérieur, quand Bruxelles va classer les universités et les instituts européens (voir à ce sujet l'entretien avec le commissaire Philippe Busquin dans le prochain numéro de La Recherche). Mais il n'est pas interdit de l'accompagner de l'intérieur. Il faut conduire le changement, ne pas laisser les choses en l'état.

Henri Buc (Institut Pasteur) : s'étonne quant à lui que l'on ne parle pas ici des chercheurs ! C'est bien le signe que l'on sous-estime la capacité des chercheurs à réagir, alors que c'est tout de même leur métier que de réagir par rapport à ce qui ne marche pas. L'Institut Pasteur vit actuellement une transformation avec la mise en place de propositions qui vont dans le sens indiqué. Face à une gestion par projet, les chercheurs vont s'adapter

or, dans ces analyses, on parle des chercheurs comme si c'était des " malades " ! ASPERT devrait tenter d'associer les chercheurs dans ses réflexions. Les problèmes de l'évaluation terminent le premier article : c'est une question centrale. Les projets ne sont pas toujours mal évalués en France, mais certains continuent d'essayer de faire passer de mauvais projets. La question est donc : comment accompagner les équipes scientifiques qui sont dans l'échec ? Il faudrait apprendre aux gens à réagir positivement à une évaluation.

F. Yguel rappelle qu'il existe une évaluation implicite de la recherche technologique par les industriels. Or, on observe qu'il y a encore une forte demande de collaboration qui est adressée à nos laboratoires.

J. Bordé : revient sur la prospective. La solution viendra certes de l'extérieur. Il faudrait approfondir l'étude sur l'évolution de la recherche en Europe, peut être en gardant une certaine diversité des systèmes, car il y a une réelle richesse dans cette diversité.

O. Postel Vinay se demande alors si Ph. Busquin aura la possibilité de créer un fonds de la recherche européenne.

P. Séchet retient en conclusion la dialectique des deux approches. Une question importante reste de faire remonter des propositions vers le politique. En effet, à sa connaissance le café de la Rotonde du 24 avril dernier avec les conseillers politiques des candidats à la Présidentielle n'a pas eu beaucoup d'écho.

R. Barré conclut en considérant que ce qui est fait au sein d'ASPERT est utile et important. On doit certes apprendre à mieux communiquer, mais pour cela faut-il au moins avoir des choses à dire. Merci donc à tous ceux qui ont rédigé ces propositions et merci à nos intervenants de ce soir. Le 11 septembre prochain nous nous réunirons à l'OST (à partir de 17h30) pour préparer les séances Libres Echanges de l'année qui vient (2002 – 2003). Les membres de l'association sont d'ores et déjà invités à proposer des sujets de discussion.